



Revenu de Solidarité Active

Vous n'avez pas de ressources ?

Pour simplifier vos démarches, rendez-vous :

- Si vous avez des enfants à charge
→ **À la circonscription d'Action Médicale & Sociale la plus proche de votre domicile**
- Si vous êtes seul(e) avec enfant(s) de moins de 3 ans
→ **À la CAF**
- Si vous êtes isolé(e) ou en couple sans enfant à charge
→ **Au Centre Communal d'Action Sociale de votre lieu de résidence**
- Si vous relevez du régime agricole
→ **À la MSA**

Vous êtes en activité ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA :

- Effectuez le test d'éligibilité sur nice.caf.fr ou msa06.fr
- Si vous avez droit au RSA, téléchargez le formulaire

Adressez votre dossier avec les pièces justificatives demandées :

→ **À la CAF**
06175 NICE cedex

→ **À la MSA**
(si vous relevez du régime agricole)
17 rue Robert Latouche
06294 Nice cedex 3

Le Conseil général, la CAF, la MSA, les Centres Communaux d'Action Sociale et le Pôle emploi se mobilisent pour le RSA.

